P. PUNCH COMMUNICATION

- Nos pellets sont certifiés et respectent les critères requis par le décret royal du 05 avril 2011.
- Pendant le transport et le stockage, les pellets doivent être protégés de l'humidité. Les pellets doivent être uniquement brûlés dans des poêles prévus à cet effet (voir mode d'emploi fourni par le fabricant).



comfo pellets

www.comfo-pellets.be



comfo pellets

ISO 17225-2, A1
DIN plus
N° 7A149

Granulés de bois

Les données contenues dans ce document sont à titre informatif.

comfo pellets

100% résineux
SANS ADDITIFS

Maîtrise de la filière bois

Les pellets sont produits à partir de sciure provenant exclusivement de nos scieries locales. L'entreprise maîtrise entièrement la filière de valorisation du bois depuis l'approvisionnement en forêt jusqu'à la livraison des produits finis.

► La maîtrise de la filière bois permet de vous fournir une qualité homogène et un volume sans rupture de stock tout au long de l'année.

Impact environnemental réduit

La proximité des ressources en bois proches des scieries et de l'usine de pellets garantit un faible impact environnemental et un des meilleurs bilan carbone (CO_2) du marché.

► Empreinte énergétique du consommateur limitée grâce à l'impact environnemental réduit.

Utilisation raisonnée des ressources forestières

Les pellets sont produits exclusivement à partir de sciure provenant de nos scieries locales. Nous n'importons pas de matières premières et respectons la chaine de valorisation du bois.

► Participation à l'équilibre et à la pérennité du secteur bois grâce à une utilisation raisonnée.

Emballage adapté au stockage et à la manutention

L'emballage est résistant à l'humidité et au déchirement. Le pellet est en contact visuel grâce à la transparence du sac. Le sac est fait de plastique 50% recyclé. La palette de 65 sacs de 15 kg est houssée.

4 LDPE

► La qualité du pellet est visible par le consommateur, dans un emballage recyclable, tout en garantissant son stockage dans le temps.

Electricité

L'usine à pellets consomme sa propre énergie et permet en plus d'injecter sur le réseau sa production excédentaire d'énergie verte soit l'équivalent de la consommation de 10 000 ménages.

► L'énergie verte créée à base de bois local, participe au développement des énergies renouvelables.



Certifié DIN plus

ISO 17225-2, A1 DIN plus N° 7A149

100% résineux

Ces normes assurent la standardisation, le suivi et l'homogénéité des pellets. Ceci vous garantit notamment une chaleur constante et un faible taux de cendres.

► Produit naturel (sans additifs) répondant à la demande du consommateur, avec très peu de particules fines (manipulation à éviter).

Pellet durable certifié PEFC

PEFC
PEFC/07-32-325
Par nos approvisionnements certifiés PEFC, nous soutenons la gestion forestière durable au niveau mondial
www.pefc.org

Nous sommes contrôlés et certifiés PEFC. Ce label garanti que le bois utilisé provient de forêts gérées durablement.

► Gestion des risques et garantie de la légalité et de la durabilité des forêts.

Humidité	≤ 8%
Cendres	≤ 0,4%
Pouvoir calorifique	≥ 4,8kWh/kg > 18Mj/kg
Diamètre	6mm (+/- 1mm)

Température de déformation des cendres	≥ 1200°
Taux de fines	≤ 0,5%
Durabilité	≥ 98%
Longueur	3,15 < L ≤ 40mm